

La Petite Gazette du pays d'Issigeac

n° 357, février 2019



Édito

Chers concitoyens,

L'inauguration de la maison des services a rassemblé les représentants de l'Etat, de la région, du département, de la communauté de communes et un public nombreux. Je remercie toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de ce bel évènement. Je joins le texte de mon discours pour les personnes qui n'ont pas pu y assister.

Vous trouverez le compte-rendu du dernier conseil municipal diffusé désormais avec la gazette afin que chaque habitant de la commune soit informé sur les décisions municipales. Je regrette que cet envoi ait été interrompu dans le passé même si vous pouvez prendre connaissance des documents sur le site internet de la commune. Quant aux transmissions et commentaires sur les réseaux sociaux, ils n'engagent que les personnes qui en sont les auteurs. La majorité de l'équipe municipale préfère le dialogue ouvert, parfois long et animé mais permettant à chacun d'exprimer son point de vue durant les séances du conseil avant la prise de décisions collectives qui sont ensuite communiquées à tous.

En ce qui concerne le grand débat national, je n'ai pas l'intention de jouer les animateurs mais je faciliterai toute initiative pour l'organisation de réunions en mettant à disposition des salles. Un cahier de doléances est ouvert à l'accueil.

La communauté de communes n'assurera plus la compétence extra-scolaire. La commune d'Issigeac a pris la décision de conventionner avec la Communauté de Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord pour l'accueil des enfants au centre de loisirs de Castillonnès durant les vacances scolaires. Le barème pour la participation financière de la commune est fixé à 15,50 € par jour et par enfant.

Au mois prochain.

Jean Claude Castagner



outil pour la promotion du livre et des nouveaux supports multimédias. Le RAM est un lieu de ressources et d'informations pour les parents ainsi qu'un lieu de professionnalisation des assistantes maternelles ; un espace dédié à l'éveil et à la socialisation des jeunes enfants.

- Dans le deuxième bâtiment, on trouve cette grande salle multi-activités d'une superficie de 240 m² avec ses annexes. Il s'agit d'un espace destiné prioritairement aux activités scolaires d'Education physique en salle avec des vestiaires G/F, mais aussi pour les adultes. Les nombreuses et dynamiques associations du territoire pourront y organiser leurs manifestations culturelles ou festives. La CCPSP a délégué la gestion de cette salle à la commune d'Issigeac, en concertation avec un comité de pilotage intercommunal.

Je remercie tous les acteurs qui ont contribué à l'aboutissement de ce projet structurant pour le territoire, en particulier les délégués communautaires et leur président Jérôme Bétaille qui en ont voté le financement; ce qui n'était pas évident compte tenu des sommes engagées. C'est une réalisation qui montre bien l'intérêt de se regrouper entre communes, se donnant ainsi les moyens de réaliser de tels projets. A elle seule, la commune d'Issigeac, avec ses 766 habitants, n'aurait jamais pu le financer.

Je me souviens d'une remarque disant qu'il n'y a pas de retour sur investissement pour un tel projet. J'ose affirmer qu'il y a bien plus important qu'un gain financier, ce sont les retombées humaines et économiques pour notre territoire rural. Il s'agit de considérer qu'il contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales. C'est aussi un enjeu pour le développement démographique de nos communes. C'est l'avenir même de nos territoires ruraux. N'est-ce pas là le plus important ?

Avant de terminer mes propos, je tiens à remercier Françoise, Ghislaine et tous les bénévoles qui ont contribué à l'organisation du buffet qui suivra les discours. Ne partez pas, il y a de quoi se restaurer des toasts jusqu'aux desserts.

Des bénévoles internationaux de l'association Sem /Vol basée à Cadouin participent à cette organisation ; merci pour leur aide liée au fait que nous avons accueilli un chantier de bénévoles internationaux cet été...

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Les membres du conseil municipal d'Issigeac et moi-même vous transmettons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2019. Merci pour votre attention.



Conne de Labarde

Horaires ouvertures de la mairie

En raison d'un remplacement temporaire de la secrétaire, les horaires d'ouvertures de la mairie changent à partir du 12 février pour une durée d'environ 2 mois. Madame Molleton Marjorie tiendra les permanences les mercredis matin de 9h à 12h et les jeudis après-midi restent inchangés. Les lundis après-midi seront fermés. Nous vous remercions pour votre compréhension!

Soirée montagnarde

le 9 mars, 20h

Soirée montagnarde le 9 mars 2019 à partir de 20h à la salle des fêtes de Conne de Labarde.

Un kir sera offert aux participants qui porteront un accessoire dans le thème « montagne » !



Menu :

Potage, Tartiflette / Salade, Dessert, Vin et café compris. (Pensez à porter vos couverts complets !)

Adultes : 16 €, enfants : 8 € de 8 ans à 12ans, gratuit pour les moins de 8 ans. Venez nombreux !

Réservation avant le 2 mars.

Commune de MONMADALES

Monmadalès



Vœux

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2019.

Recensement

Le recensement de la population se termine le 16 février 2019. Nous vous remercions de faire le meilleur accueil à notre agent recenseur Mme Sylvie Mazeau.

Collecte des déchets

Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte. Les déchets recyclables seront mis en vrac (il n'y a plus de distribution de poches jaunes).

Nouveau calendrier des collectes

Déchets ménagers : le lundi toutes les semaines.

Déchets recyclables : le mercredi tous les 15 jours.

Facebook

La mairie de Monmadalès a sa page sur Facebook, nous vous invitons à la suivre, à vous abonner et à aimer le cas échéant.

Monsaguel

Vœux

dimanche 20 janvier, 11h15

Monsieur le maire et le conseil Municipal ont présenté leurs vœux à la population.

Les producteurs locaux, de fromages, de charcuterie, les vins du Bergeracois, pâtisseries avec les noisettes de Boisse, ont présenté leurs produits.

Merci à l'excellent groupe de musique

Merci à vous tous d'avoir été présents ce jour. Très belle année à tous les habitants.



Saint Aubin de Lanquais

Concours de belote

vendredi 15 février 21h

Vendredi 15 février à 21h à la salle des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais. Un lot à chaque participant. Buvette - Soupe aux fromages gratuite.

Organisé les mois pairs par le comité des fêtes de Saint-Aubin de Lanquais, les mois impairs par l'amicale des propriétaires et chasseurs de Saint-Aubin de Lanquais.

Responsable M. Burger : 06 59 55 91 05.

Éveil sonore et musical / Bébés lecteurs

Le vendredi des bébés

Tous les vendredis de 9h30 à 10h30 à la salle du conseil de Saint-Aubin de Lanquais.



Rejoins-nous, tu verras, parfois, Étienne et ses instruments s'invitent, d'autres fois ce sont les livres qui nous baladent ou encore tu peux t'amuser avec les jeux de la ludothèque.

Calendrier de février 2019

date	activité
1 ^{er} février	Jeux
8 février	Bébés lecteurs
15 février	Jeux

Tarifs : 🎵 Bébés Lecteurs, Animations Jeux : Gratuit
Inscriptions et renseignements : point lecture de St-Aubin de Lanquais 05 53 22 84 98.

En collaboration avec La Bibliothèque Départementale Dordogne Périgord, la ludothèque de Bergerac, avec le soutien de la mairie de Saint-Aubin de Lanquais, de l'amicale des propriétaires et chasseurs de Saint-Aubin de Lanquais et du comité des fêtes de la commune.

Ordures ménagères

Si vous n'êtes pas équipés en bacs veuillez téléphoner au 08 00 94 26 01 du lundi au jeudi de 9 h à 17h et 16h le vendredi.

Si vous désirez vous équiper gratuitement en composteur (300 litres) veuillez vous inscrire en mairie.

Calendrier de collecte des OM

Calendrier de collecte
à compter du 31 décembre 2018
SAINT AUBIN DE LANQUAIS
SOULBARÈDE (CONNE-DE-LABARDE)

CONDITIONS DE PRÉSENTATION DE BACS (JAUNES ET NOIRS) POUR LA COLLECTE ROBOTISÉE

ATTENTION : VOS BACS DOIVENT ÊTRE SORTIS LA VEILLE DE LA COLLECTE

Jours de ramassages de vos déchets ménagers		Jours de ramassages de vos déchets recyclables	
Décembre	31	Janvier 2019	9 23
Janvier 2019	7 14 21 28	Février	6 20
Février	4 11 18 25	Mars	6 20
Mars	4 11 18 25	Avril	3 17 30
Avril	1 8 15 22 29	Mai	15 29
Mai	6 13 20 27	Juin	12 26
Juin	3 10 17 24	Juillet	10 24
Juillet	1 8 15 22 29	Août	7 21
Août	5 12 19 26	Septembre	4 18
Septembre	2 9 16 23 30	Octobre	2 16 30
Octobre	7 14 21 28	Novembre	13 27
Novembre	4 11 18 25	Décembre	11 24
Décembre	2 9 16 23 30		

N°vert : 0 800 94 26 01
Antenne de Bergerac - 3, rue Emile Zola 24100 BERGERAC
SMD3 - La Rampinoille 24660 COULOUNIEUX-CHAMBERS
Site internet : www.smd3.fr

Saint-Perdoux

Erratum

Dans la gazette de janvier, nous vous avons indiqué à tort que la collecte des poubelles jaunes se ferait les lundis impairs. Nous vous présentons toutes nos excuses. Conformez-vous strictement au calendrier du SMD3 qui vous a été remis. Il en reste à votre disposition à la mairie. Notez aussi que le ramassage se fait désormais plus tôt que par le passé. Hélas, certains hédonistes adeptes de la grasse matinée, n'ont pas manqué de se faire piéger... Nous leur conseillons de sortir leurs poubelles la veille au soir afin de retrouver leur quiétude en toute sérénité...

Rappelons que les poubelles de Saint-Perdoux et de Plaisance sont collectées en même temps sauf en ce qui concerne certains lieux-dits : « les Trois Tables » avec Sadillac et « la Vignière, la Blanchie et la Belotte » avec Monsaguel.

En lien avec l'objet de cet article, deux courtes citations :

Citation

« L'erreur est humaine et le pardon divin »

Alexandre Pope

« Le seul homme à ne jamais faire d'erreurs est celui qui ne fait rien » (idem pour la femme !)

Théodore Roosevelt.

SMD3

Les emballages sont une des conséquences de notre mode de vie « moderne ». Une fois vidés, la majorité d'entre eux peuvent suivre une filière de recyclage à une seule condition : être triés conformément aux consignes en vigueur.

Par conséquent, le tri à domicile joue un rôle primordial, en tant que premier maillon de la chaîne du recyclage.

Trier, c'est permettre de transformer des déchets en nouvelles matières premières et éviter l'enfouissement de matériaux recyclables.



Horaires au public :

Médiathèque
Chemin des écoliers
24560 Issigeac
Tél. : 05.53.74.94.31
Mardi : 14h/18h, Mercredi : 10h/12h – 14h/18h
Vendredi : 13h30/17h30

Soirée pyjama du 28 décembre 2018

Pour cette première soirée, c'est dans un lieu aux couleurs tamisées, que nous avons reçu les enfants et leurs parents. Revêtus de leur pyjama et accompagné de leurs doudous, ils ont écouté des histoires et chanté des comptines. Merci à tous.



Animations vacances d'hiver

20/02, 15h30 et 26/02, 14h30

Mercredi 20 février à 15h30 pour enfant à partir de 5 ans : Ateliers « histoires d'animaux » – gratuit.

Mardi 26 février à 14h30 pour enfant à partir de 8 ans : atelier scrapbooking - sur inscription - gratuit.

Animations au mois de mars

Exposition habitat du monde de la BDDP du 14 mars au 28 mars 2019 avec la participation des associations : « Les couleurs de Pierre Belvès » (Dessins) et les créations de « Castidrôles ».

Merci à tous de votre participation.

Conférence sur l'habitat troglodyte

Date non déterminée à ce jour.

Animation crock'note

28 mars

Jeudi 28 mars à 18h30. La bibliothèque départementale Dordogne Périgord via l'agence culturelle de la dordogne propose une découverte du jazz en médiathèque . Nous vous en dirons plus le mois prochain

février 2019 – n° 357

Les services de la médiathèque

Conditions pour emprunter des livres, cd, vidéo :

- Être inscrit à la médiathèque et être en possession de sa carte d'adhérent,
- Cotisation : 7€ par famille,
- Gratuit pour les enfants, les scolaires, les étudiants
- Gratuit pour les demandeurs d'emplois,
- 3 livres pour une durée de 30 jours / personne,
- 2 CD pour une durée de 15 jours / personne,
- vidéo à la demande.

Nouveauté

Possibilité à la médiathèque d'utiliser un service Wifi.

N' hésitez pas à venir découvrir la médiathèque. La bibliothécaire est à votre disposition pour vous faire visiter les locaux.

Meilleurs vœux en ce début d'année.

Nuit de la lecture du 19 janvier

Agréable moment de partage dans une ambiance conviviale pour cette première édition. Nous tenons à remercier les intervenants pour leur lecture :

Bernadette ; Lou ; poèmes de Louis Aragon, Marie-Thérèse ; poème de Jacques Prévert, Jeannine ; poèmes écrit par elle-même, Michel ; ouvrage « Neige », Claude : poèmes écrits par lui-même ; N'oublions point et 1914-1918, 1581 jours, Michelle : Récits de vie,



Numéros utiles

AMAD (maintien à domicile), bureaux d'Issigeac: le vendredi de 9h à 15h et sur rendez-vous, route d'Eymet. 05 53 74 26 25, amad.sb@orange.fr

Assistante sociale: Mme Stéphanie Darcq reçoit le mardi matin à Issigeac sans RDV de 9h30 à 12h. Secrétariat du centre médico-social de Sigoulès: 05 53 02 06 13.

Commission Cantonale Agricole: Jean Barou, 06 25 40 16 40.

Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3): 05 53 58 55 55 ou www.smbgd.com.

École d'Issigeac: 05 53 58 70 71, **Garderie**: 05 53 24 98 46, **Cantine**: 05 53 73 30 07

École de Faux: 05 53 24 32 17

Castidrôle: 05 53 36 93 11, castidrole@orange.fr

Gendarmerie d'Issigeac: lundi et mercredi, 14h-18h; 05 53 73 52 80 sauf jours fériés

Sigoulès: tous les jours sauf dimanche et jours fériés 8h-12h et 14h-19h;

Un interlocuteur répondra aux appels et déclenchera, selon l'utilité, une patrouille.

Maison de retraite Yvan Roque: 05 53 74 64 00

MSA: 08 11 65 65 66

Office du tourisme (Issigeac): 05 53 58 79 62

Pompiers: 18

Presbytère d'Eymet, Abbé Fabre: 05 53 23 82 10. <https://eymet-paroisse.jimdo.com>.

SAUR (Bouniagues): 05 81 31 85 03

Vétérinaire: Dr. Catherine Meerts, Monsaguel, 05 53 24 20 11

SPANC (assainissement non collectif CCPSP), technicien: Manuel Maigniez, 07 87 11 97 49 ou ccpsp24.spanc@orange.fr.

Transport

Transperigord: <http://www.transperigord.fr>.

Cars bleus, Eymet: 05 53 23 81 92

Taxis conventionnés transport de malades assis:

Taxi Raymond (Issigeac-Faux), 05 53 61 76 74, 06 74 84 39 39

Top taxi (Bouniagues): 06 07 02 09 75

Centre ambulancier Issigeac: 05 53 58 73 83

La Petite gazette

Retrouvez la gazette au format PDF sur les sites www.issigeac.info et www.plaisance24.com. Vous pouvez recevoir un courriel vous prévenant de la disponibilité de la gazette sur simple demande auprès de la mairie d'Issigeac: gazette@issigeac.info. Les articles doivent être regroupés par commune et transmis à l'adresse gazette@issigeac.info avant le mercredi 20 février pour le prochain numéro (diffusion prévue à partir du lundi 4 mars 2019).

Santé

Centre de luxo-puncture, M. Adelaïde, Bouniagues, 05 53 23 35 72, 06 76 82 89 76

Centre médico-dentaire Issigeac: 05 53 58 71 33
Dr Benoist, Dr Lagorce et Dr Ortali

Dr Fauconnot, Bouniagues, 05 53 58 36 23

Infirmières et infirmiers:

- Bouniagues, Thierry Ma Tri, 05 53 88 85 83, RN 21 à côté du coiffeur Béatrice Lacoste-Lafosse, 06 71 24 00 88
- Issigeac, Christine Agbodjan, place du 8 mai 1945 (mairie), 06 84 36 12 83. Permanences de 8h45 à 9h45 du lundi au vendredi et sur RDV le samedi.
- Faux, Françoise Charrier, Sandra Gouin, Christine Martin-Werbeke, Delphine Polet, 06 88 20 28 57
- Saint-Aubin, Sandrine Bodin et Marion Raynaud, 06 58 25 69 63, .

Kinesithérapeutes:

- Issigeac, Mme Sabine Glorieux et Christophe Le Morvan, 05 53 24 12 37
- Bouniagues, Mme Borini Marcela, 05 47 77 98 88

Sophrologue:

- Fabienne Marcot (Bouniagues et domicile) consultations sur RDV, 06 24 37 90 65

Médecin de garde: composer le 15.

Ostéopathes:

- M. Poirier et Mme Garcin (Bouniagues, Faux), 05 53 63 90 50
- M. Chapuis (Issigeac), 06 72 65 41 21
- Mme Chateauraynaud (Issigeac), 06 62 95 65 26

Pédicure podologue: Mme Camille Rouby et M. Nabil El Wahidi (Issigeac), consultations sur RDV uniquement à domicile, 06 61 69 36 06.

M. Nicolas Marquay (Saint Aubin de Lanquais), consultations sur RDV à domicile, 06 49 59 07 88.

Psychopraticienne: Patricia Tourrés (Boisse), 06 88 55 78 93

Pharmacies

Monderer, Villeréal	05 53 36 00 08
Castang, Castillonès	05 53 36 80 11
Sainjon, tour de ville, Issigeac	05 53 58 60 64
Vandepitte, Cancon	05 53 01 60 32

Déchetterie du pays d'Issigeac

lundi, mercredi, vendredi	13h30-17h
samedi	9h-12h 13h30-17h

Tél. 05 53 73 34 46. Issigeac, route de St Léon.